

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC POLYTECHNIQUE)

1- PRESENTATION

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication, en abrégé **ISTC Polytechnique**, est un établissement d'enseignement supérieur professionnel qui assure la formation et le perfectionnement dans les métiers de l'information et de la communication. A ce titre, il est chargé de :

- organiser des séminaires, ateliers, conférences et autres activités liées à l'information et à la communication ;
- conduire des études et recherches sur l'évolution des sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- participer aux échanges avec les établissements et organismes nationaux ou étrangers ayant les mêmes objectifs.

L'ISTC Polytechnique a son siège à Abidjan-Cocody, boulevard de l'Université, en face de la Cité des 166 logements. Il est voisin de la Maison de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI).

L'ISTC Polytechnique est un Etablissement Public National à caractère administratif. Créé par le décret n°92-454 du 22 juillet 1992 modifié et complété par les décrets n° 2001-599 du 19 septembre 2001 et n° 2015-476 du 1^{er} juillet 2015, il est placé sous la tutelle technique du Ministre de la Communication et des Médias.

L'établissement a été créé pour satisfaire les besoins croissants en information, communication et en numérique : journalisme, production audiovisuelle, télécommunications et technologies de l'audiovisuel, publicité-marketing et arts et images numériques.

L'ISTC Polytechnique se veut aussi une réponse à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de former sur place des cadres de haut niveau, à la fois pour la Côte d'Ivoire, pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et pour l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

L'ISTC Polytechnique tire sa spécificité de sa politique de formation qui intègre harmonieusement les connaissances générales et la formation pratique.

Cette politique de formation repose ainsi à la fois sur les atouts reconnus aux structures de formation universitaires et sur l'orientation pratique des structures de formation professionnelles.

2- ECOLES OU PARCOURS DE FORMATION

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) est un groupe de cinq (5) écoles : -

- Une Ecole de Journalisme;
- Une Ecole de Production audiovisuelle ;
- Une Ecole des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel ;
- Une Ecole de Publicité-Marketing ;
- Une Ecole des Arts et Images Numériques.

3- ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE

❖ Voie de concours

L'entrée à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) pour toutes les écoles, niveaux et régimes, se fait par voie de concours : concours directs cours du jour et concours directs cours du soir.

❖ Niveaux de recrutement

Concours directs cours du jour & Concours directs cours du soir

- **1^{ère} année de Licence Professionnelle (LP1)** : Baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- **2^{ème} année de Licence Professionnelle (LP2)** : BTS, DUT, DEUG dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent;
- **3^{ème} année de Licence Professionnelle (LP3)** : DISCOM dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **1^{ère} année de Master Professionnel (MP1)** : Licence professionnelle dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **2^{ème} année de Master Professionnel (MP2)** : DESCOM dans le Parcours de formation choisi, Ingénieur des Techniques, Maîtrise dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent.

4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie et imprimée en ligne ;
- Une demande d'inscription au concours imprimée en ligne et signée par le ou la candidat(e) ;
- Une fiche d'inscription au concours imprimée en ligne ;
- Une fiche de table du concours imprimée en ligne ;
- Un extrait d'acte de naissance ou une copie de jugement supplétif en tenant lieu, de moins d'un (1) an ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ;
- Une copie et l'original du Diplôme ou de l'équivalence à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- Les copies et les originaux des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats à la Licence Professionnelle 1 à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- La copie du reçu de paiement des frais d'inscription au concours délivré par l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique ;
- Une visite et une contre visite délivrées par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Un certificat de non bégaiement délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non redevance de la scolarité pour les anciens étudiants de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non redevance pour les étudiants logés au campus de l'ISTC Polytechnique ;
- Une lettre de motivation adressée à M. Le Directeur général de l'ISTC Polytechnique ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une attestation de travail et/ou la photocopie de la carte professionnelle pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum ; dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une autorisation d'inscription à l'ISTC Polytechnique, dûment renseignée, imprimée en ligne à faire signer par l'organisme employeur, pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Tout document susceptible de valoriser le dossier de candidature ;
- Des réalisations professionnelles pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une enveloppe kaki (format 16,2cm x 22,9cm) timbrée portant l'adresse exacte du ou de la candidat(e) (timbres d'un montant de 500 francs CFA à acheter à la Poste) ;
- Quatre (04) photos d'identité couleur récentes de même tirage, portant au verso les nom, prénom(s), Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir) du ou de la candidat(e) ;
- Une fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dûment renseignée, imprimée en ligne, - Une fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation dûment renseignée, imprimée en ligne ;
- Une pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique.

NB :

- **Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés.**
- **Les professionnels non titulaires du Baccalauréat ou Diplôme équivalent, candidats à la Licence Professionnelle 1, doivent fournir un document attestant du niveau d'études de la classe de terminale accompagné des bulletins de notes de la classe de terminale et un autre document justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années, au moins, dans le Parcours de formation choisi.**
- **Pour les candidats titulaires d'un Diplôme Supérieur en Communication (DISCOM) ou d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Communication (DESCOM) d'un établissement ou une université autre que l'ISTC, prière ajouter au dossier de candidature les bulletins et les relevés de notes relatifs à ces diplômes.**

5- EPREUVES

Le concours comporte :

- 1- une épreuve d'admissibilité ;
- 2- des épreuves écrites et orales d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en une étude du dossier de candidature.

Les candidats admissibles, après sélection sur dossiers, sont convoqués en vue de subir les épreuves écrites et orales d'admission à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique), aux dates et heures indiquées sur leurs convocations.

Les épreuves écrites et orales d'admission, au nombre de trois (3), sont les suivantes :

❖ 1^{ère} épreuve écrite : un sujet d'ordre général ou de mathématiques

Le sujet d'ordre général concerne toutes les écoles sauf l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

L'épreuve de mathématiques ne concerne que l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

Durée de l'épreuve : 2 heures **(8h-10h)** ; coefficient : 2

❖ 2^{ème} épreuve écrite : toutes les écoles sont concernées

- Culture Générale & Actualité ;
- Test psychotechnique ou épreuve de spécialité ; ➤ Connaissance de la langue française ;
- Une épreuve d'anglais (uniquement pour l'école de journalisme) Durée de l'épreuve : 1 heure **(10h30-11h30)** ; coefficient : 1.

❖ **3^{ème} épreuve : épreuve orale concernant toutes les écoles**

Cette épreuve consiste en un exposé, devant un jury, portant sur un sujet d'ordre général ou d'actualité, tiré au sort par le candidat. **A partir de 13h** Durée de préparation : 5 mn ; Durée de l'exposé : 10 à 15 mn ; coefficient : 1

Les candidats autorisés à concourir doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1- une pièce d'identité en cours de validité avec une photo ;**
- 2- le reçu de paiement des frais d'inscription au concours ;**
- 3- la convocation au concours.**

Le résultat définitif du concours est publié sur le site www.istcpolytechnique.ci et par affichage à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique).

NB :

- **Le Test psychotechnique est réservé uniquement aux candidats de la Licence Professionnelle 1 de toutes les écoles sauf ceux de l'école de Journalisme qui sont soumis à une épreuve de questions d'actualité ;**
- **L'épreuve de spécialité concerne les candidats en Licence Professionnelle 2, Licence Professionnelle 3, Master Professionnel 1 et Master Professionnel 2 de toutes les écoles;**
- **L'épreuve de connaissance de la langue française concerne les candidats de toutes les écoles et de tous les niveaux;**
- **Chaque épreuve de SOG est corrigée par deux (2) correcteurs au moins.**
- **Chaque épreuve orale est administrée par un jury composé de trois (3) examinateurs.**
- **Les différentes épreuves sont notées de 00 à 20 et sont affectées de coefficients.**

- **Le nombre de places mises au concours est précisé par Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir).**
- **L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.**

6- FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les frais d'inscription au concours sont fixés à **vingt mille (20 000) francs FCFA** pour toutes les Ecoles et donne droit à :

- ✓ Une inscription effective au concours;
- ✓ Une pochette de candidature à retirer à l'Agence comptable de de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ Une visite, contre visite et un test de non bégaiement délivrés au Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ Une authentification de diplôme à l'ISTC Polytechnique.

7- PROGRAMME DU CONCOURS D'ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE SESSION 2020 ET DE LA RENTREE 2020 - 2021

N°	PERIODE/DATES	ÉTAPES
1.	Du lundi 03 aout au vendredi 18 septembre 2020	Ouverture du site, Préinscription en ligne sur www.istcpolytechnique.ci
2.	Du mardi 18 août au vendredi 18 septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Réception des dossiers de candidature ; - Paiement des frais du concours ; - Visites médicales.
3.	Mardi 22 septembre 2020	Analyse des dossiers de candidature
4.	Mercredi 23 septembre 2020	Admissibilité : résultat après analyse de dossiers
5.	Lundi 28 septembre 2020 École de Télécommunications et Technologies de l'Audiovisuel	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
6.	Mardi 29 septembre 2020 École de Production Audiovisuelle	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
7.	Mercredi 30 septembre 2020 École de Journalisme	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2

8.	Jeudi 01 octobre 2020 École des Arts et Images Numériques	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
9.	Vendredi 02 octobre 2020 École de Publicité – Marketing	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
10.	Samedi 03 octobre 2020 Toutes les Écoles	Épreuves écrites et orales Cours du soir Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
11.	Du mardi 06 au vendredi 09 octobre 2020	Correction des copies
12.	Vendredi 16 octobre 2020	Jury de délibérations et résultats définitifs
13.	Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2020 inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions ; - Achats des tissus et confection des uniformes.
14.	Du vendredi 09 octobre au vendredi 23 octobre 2020 inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Réinscriptions ; - Reports d'année ; - Changements de régime.
15.	Jeudi 05 novembre 2020 à 8 h à l'amphithéâtre	Rentrée académique 2020/2021 et début des cours uniquement pour ceux qui sont à jour et en uniforme.

8- NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places disponibles mises au concours est de **six cent vingt (615)** réparti dans le tableau suivant :

ECOLES NIVEAUX	Journalisme	Production audiovisuelle	Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	Publicité-Marketing	Arts & Images numériques	TOTAL
COURS DU JOUR						
Licence Professionnelle 1	35	35	35	35	35	175
Licence Professionnelle 2	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	00
Licence Professionnelle 3	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	07	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	07
Master Professionnel 1	25	25	25	25	25	125
Master Professionnel 2	11	23	23	06	15	73
TOTAL	71	83	90	66	75	385
COURS DU SOIR						
Licence Professionnelle 1	30	30	30	30	30	150
Licence Professionnelle 2	18	20	25	22	21	106
Licence Professionnelle 3	CONCOURS PAS OUVERT	12	27	CONCOURS PAS OUVERT	22	61
Master Professionnel 1	25	25	25	25	25	358
Master Professionnel 2	21	24	23	CONCOURS PAS OUVERT	20	93
TOTAL	94	111	130	77	118	530

POINT GLOBAL : COURS DU JOUR (385) + COURS DU SOIR(530) = 615 PLACES DISPONIBLES
Nota bene : L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.

LES ETAPES POUR LE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : Effectuer obligatoirement la préinscription en ligne sur le site de l'ISTC Polytechnique www.istcpolytechnique.ci en renseignant le formulaire d'inscription ;

- **Etape 2** : Imprimer après avoir renseigné en ligne :
 - **la fiche de candidature ;**
 - **la demande d'inscription ;**
 - **la fiche d'inscription ;**
 - **la fiche de table ;**
 - **la fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation ;**
 - **la fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité.**

- **Etape 3** : Se rendre au **Service Orientation et Cours du soir de l'ISTC Polytechnique** pour faire valider son choix ;

- **Etape 4** : Se rendre au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire vérifier les pièces contenues dans le dossier de candidature et faire signer la fiche de candidature;

- **Etape 5** : Se rendre à l'**Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et de la somme de **vingt mille (20 000) francs FCFA**, pour le paiement des frais du concours et le retrait de la pochette de candidature ;

- **Etape 6** : Se rendre au **Centre Médical de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature et du reçu de paiement des frais du concours dûment signés par l'Agence Comptable, pour les visites médicales (visite, contrevisite et test de non bégaiement);

- **Etape 7** : Revenir au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire valider l'inscription au concours par le dépôt physique du dossier de candidature, muni(e) de la pochette contenant les pièces suivantes :
 - la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et l'Agence Comptable ;
 - le reçu de paiement des frais du concours délivré par l'Agence comptable ;

- les certificats de visite & contre visite et de non bégaiement délivrés par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ; - toutes les autres pièces du dossier de candidature.

NB : Le candidat doit retirer sa fiche d'inscription après le dépôt physique de son dossier de candidature au Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours et imprimer sa convocation sur le site www.istcpolytechnique.ci après l'admissibilité.

9- FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de 220 000 FCF payable d'un trait à l'inscription et à la réinscription. Il comprend les frais d'inscription proprement dits et la première tranche (100 000 FCFA) de la scolarité. Ceci est valable pour toutes les écoles, tous les niveaux et pour toutes les nationalités.

Les règlements se font en espèces et uniquement à l'Agence Comptable.

Les prises en charges et les chèques ne sont pacceptés.

Les étudiants dont la scolarité est prise en charge par les structures partenaires de l'ISTC Polytechnique devront s'acquitter eux-mêmes de leurs frais d'inscription.

10- FRAIS DE SCOLARITE NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX				
	Licence professionnelle			Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3	MP1	MP2
Journalisme	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000
Production audiovisuelle	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000

Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000
Publicité- Marketing	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000
Arts et Images numériques (Infographie, multimédia et Internet)	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000

NON NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX				
	Licence professionnelle			Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3	MP1	MP2
Journalisme	550 000	600 000	650 000	700 000	750 000
Production audiovisuelle	550 000	600 000	650 000	700 000	750 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	550 000	600 000	650 000	700 000	750 000
Publicité- Marketing	550 000	600 000	650 000	700 000	750 000
Arts et Images numériques (Infographie multimédia et Internet)	550 000	600 000	650 000	700 000	750 000

NB : Toute scolarité entamée est entièrement due.

Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.

Les demandes de report d'année doivent s'effectuer avant la fin des inscriptions.

Les règlements se font uniquement à l'Agence Comptable.

Les frais d'inscription ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

LES ETAPES DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION 2020-2021

- **Etape 1** : s'inscrire ou se réinscrire obligatoirement en ligne sur www.istcpolytechnique.ci en renseignant le formulaire d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 2** : Imprimer après avoir renseigné en ligne :
 - **La fiche d'inscription ou de réinscription ;**
 - **La fiche d'identification ;**
 - **La fiche de santé ;**
 - **La fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité ;**
 - **La fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation.**
- **Etape 3** : Imprimer ces fiches obligatoires;
- **Etape 4** : Acheter les tissus pour l'uniforme (**Inscription en cours du jour**) chez le vendeur agréé : tissu gris pour la veste, le pantalon ou la jupe ; tissu bleu pour la chemise des étudiants en Licence Professionnelle et jaune pour la chemise de ceux en Master Professionnel ;
NB : Exiger un reçu après l'achat et se rendre au Service de la Scolarité et des Statistiques avec pour l'inscription pédagogique ;
- **Etape 5** : Se rendre au **Service de la Scolarité et des Statistiques** pour faire signer la fiche d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 6** : se rendre à l'**Agence comptable** muni(e) de la fiche d'inscription ou de réinscription signée par le Service de la **Scolarité et des Statistiques** et de la somme de **deux cents vingt mille (220 000) Francs CFA** pour le paiement des frais d'inscription ou de réinscription et de la première tranche de la scolarité ;
- **Etape 7** : Se rendre au **Centre Médical** pour faire signer la fiche médicale et déposer une copie;

- **Etape 8** : Revenir au **Service de la Scolarité et des Statistiques** pour faire signer la fiche d'identification, déposer les fiches et faire valider votre inscription ou réinscription pédagogique ;

NB : se munir également des pièces suivantes :

- ✓ **la copie du reçu de paiement des frais d'inscription ou de réinscription ;**
- ✓ **la copie du reçu de paiement du tissu (Inscription cours du jour) ;**
- ✓ **les originaux et les copies des bulletins de l'année académique 2019-2020 (Réinscription) ;**
- ✓ **la copie du reçu soldé de l'année académique 2019-2020 (Réinscription) ;**
- ✓ **la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le paiement des UE non validées (Réinscription).**